

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Affaire n°6

Objet : Cession de la parcelle BW n°261 d'une contenance de 494 m² et de la parcelle BW n°275 d'une contenance de 440 m² à Montpellier Méditerranée Métropole

Rapporteur : Christophe VAN LEYNSEELE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune souhaite vendre à Montpellier Méditerranée Métropole les parcelles BW 261 d'une contenance d'environ 494 m² et BW 275 d'une contenance d'environ 440m² afin de permettre la réalisation des travaux inhérents à la ligne 5 du tramway.

Ces parcelles en nature de friche sont situées en bordure de la Route de Lavérune.

Cette cession permettra la réalisation des abords de la ligne 5 du tramway de Montpellier Méditerranée Métropole

La parcelle BW 275 et une partie de la parcelle BW 261 (environ 75%) sont en zone 2AUa2. La surface restant de la parcelle BW 261 est en zone N.

Par constat d'huissier en date du 20 décembre 2021, il est observé que ces parcelles en nature de friche, ne sont pas affectées à l'usage du public, ni à un service public.

La désaffectation du domaine public communal de cette parcelle a été constatée par délibération du conseil municipal le 27 janvier 2022, délibération 2022-017.

Le déclassement du domaine public communal de cette parcelle a été prononcée par délibération du conseil municipal le 27 janvier 2022, délibération 2022-018.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le service France Domaines, dans son avis du 26 septembre 2022, a évalué la parcelle BW 261, d'une contenance globale de 494 m², à 9 942 €, et la parcelle BW 275 d'une contenance globale de 440m², à 10 120€ avec une marge d'appréciation de 10%.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à vendre à Montpellier Méditerranée Métropole, les parcelles BW 261 et 275 d'une contenance globale de 934 m², pour un montant de 20 062 € dans le cadre de l'aménagement de la ligne 5 de Tramway tel que précédemment décrit. Ce prix de cession sera complété par une indemnité de emploi de 1.003 €.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal de délibérer sur cette affaire et, le cas échéant :

- **D'autoriser** Monsieur le Maire à vendre à Montpellier Méditerranée Métropole, les parcelles BW 261 et 275 d'une contenance d'environ 934 m² pour un montant de 20 062 € dans le cadre de la réalisation de la ligne 5 de tramway de la métropole de Montpellier, prix complété d'une indemnité de emploi de 1.003 €.
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Plan de localisation

cadastre.gouv.fr

Informations littérales relatives à une parcelle

Références cadastrales de la parcelle
Contenance cadastrale de la parcelle
Adresse de la parcelle

000 BW 261
494 mètre carré
LA FERMAUDE
34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS



Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011

©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

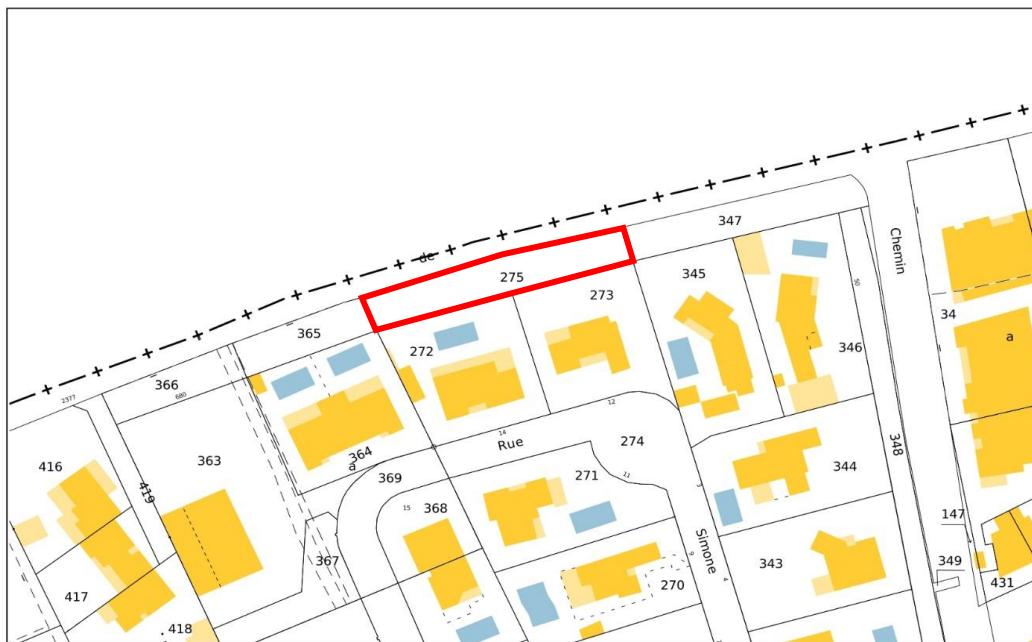
Impression non normalisée du plan cadastral

cadastre.gouv.fr

Informations littérales relatives à une parcelle

Références cadastrales de la parcelle
Contenance cadastrale de la parcelle
Adresse de la parcelle

000 BW 275
440 mètre carré
LA FERMAUDE
34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS



Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011

©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics